



DISCOURS DU MAIRE « 2012 » À TOUTES LES CITOYENNES ET CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

Tel que prévu par la loi, avec l'arrivée du mois de novembre, je me dois de faire une mise en situation des états financiers et des investissements réalisés en cours d'année et ceux qui devraient avoir lieu dans le futur. Je vais vous faire une description, en rafale, des actions les plus importantes.

Novembre 2011 : À la suite d'une formation, chaque élu a été assermenté dans le respect du code d'éthique et de déontologie conformément à l'article 49 de la Loi. Des rénovations extérieures ont été effectuées au Carrefour des Sports afin de lui redonner un air de jeunesse, le tout au montant de 40 754\$ dont une partie subventionné par le Pacte Rural. Madame Francine Dion, coordonnatrice en Loisir nous remettait sa démission après plusieurs années de service.

Décembre 2011 : Nous avons résolu de procéder au changement de notre système téléphonique pour passer à la téléphonie IP (appareils et compagnie) afin de diminuer les coûts d'environ 30%. De plus un poste de secrétaire administrative/coordonnatrice en loisirs a été ouvert sur une base de 2 jours par semaine. Nous avons également procédé au remplacement temporaire de notre directeur incendie pour cause de maladie.

Avril 2012 : Relance du dossier de la vente d'une parcelle de terre en zone agricole aux fins de construction résidentielle. Ce projet a été mis sur la tablette suite aux orientations du MAMROT qui interdit formellement toute construction en milieu rural, pour l'instant.

Mai 2012 : Nous avons octroyé un contrat de réfection de pavage pour la phase 2 du 3^e rang Est au montant de 375 441\$.

Juin 2012 : Nous avons fait effectuer des calculs de stabilité des pentes de talus des riverains de la rue Cloutier afin de nous certifier des travaux effectués, ainsi que la pose de béton le long de la rue. Une demande de la compagnie Sogetel nous a été faite pour l'installation d'une bâtisse sur notre terrain près du garage municipal afin de desservir une plus grande partie de nos citoyens sur internet. Finalement la municipalité a participé au Relais pour la Vie, la grande marche afin de combattre le cancer.

Juillet 2012 : Nous avons procédé à des réparations majeures sur l'auto-pompe incendie. De plus, nous avons renouvelé l'entente incendie pour des services spécialisés avec la Ville de Saint-Hyacinthe.

Septembre 2012 : Un nouveau règlement relatif aux animaux a été adopté, afin d'y contrer la maltraitance. Le système de chauffage au garage municipal a été remplacé pour le gaz naturel, le tout en vue d'économies substantielles.

Également, j'aimerais remercier très chaleureusement nos nombreux pompiers BÉNÉVOLES qui ont assuré la sécurité de nos tous petits, conjointement avec les agents de la Sûreté du Québec, lors de la cueillette des bonbons à l'Halloween. Petite précision, que j'aimerais rajouter, quand je dis BÉNÉVOLE ça veut dire que nos pompiers l'ont fait sans rémunération. Merci encore une fois les gars.

C'était en gros un aperçu de nos réalisations de l'année 2012. Bien évidemment dans le respect de notre budget. Si la tendance se maintient, nous devrions terminer l'année avec un surplus.

Pour 2013, nous prévoyons construire un nouvel abri pour le sel de voirie de grande capacité. Des travaux de pavage devraient aussi se réaliser pour un montant d'environ 200 000\$ dans un endroit, non déterminé pour l'instant, nous sommes présentement à l'étude. De plus, 2013 étant une année électorale nos budgets devront être ajustés en conséquence, en cas d'élection.

Votre évaluation municipale devrait certainement augmenter, donc nous devons ajuster notre taux de taxation afin de ne pas trop gonfler votre facture.

Octobre 2012 marque la fin du délai de 2 ans que nous avons accordé aux citoyens pour conformer vos installations septiques. Félicitations aux nombreux citoyens qui ont procédé à s'y conformer. Pour la quarantaine de citoyens qui restent, des mesures assez strictes seront entreprises, à vos frais, inspiré des municipalités voisines qui ont agi. Une firme privée sera mandatée aux fins de conformer les « retardataires » dans les prochains mois, car 2013 devrait marquer la fin de ces travaux.

Un grand MERCI à mes dévoués employés, membres du conseil, pompiers, comités, organismes et tous les autres qui travaillez à améliorer notre qualité de vie! C'est grâce à vous que la municipalité continue d'aller de l'avant.

En terminant, le rapport financier de notre vérificateur pour l'année 2011 indiquait des revenus de 2 045 243\$ et des dépenses de 1 714 049\$ ce qui nous donne un surplus de l'année au montant de 331 194\$. Au 31 octobre les recettes se chiffrent à 1 777 838\$ et les dépenses à 1 551 122\$.

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le Traitement des élus municipaux, voici le détail de leur rémunération pour l'année 2012 :

Rémunération annuelle du Maire :	7 671\$
Allocation de dépenses du Maire :	3 836\$
Rémunération annuelle d'un conseiller :	2 026\$
Allocation de dépenses d'un conseiller :	1 013\$
Rémunération totale annuelle à la MRC pour réunions du Maire :	6 585\$
Rémunération totale annuelle du délégué à la Régie des Déchets	1 012\$

Selon l'article 955 du Code Municipal une liste est déposée en annexe de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclu, également tous les contrats comportant une dépense de 2 000\$ conclu au cours de cette même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de 25 000\$.

NORMAND CORBEIL, Maire
05/11/2012